

Grangeneuve, le 10 janvier 2019
AST/dgu

Les cours interentreprises dans le canton de Fribourg pour le métier praticien-ne forestier comprennent:

Cours 1 : Bases du bûcheronnage – 10 jours :

- Savoir-faire élémentaire du bûcheronnage
- Utilisation et entretien des moyens techniques
- Protection de la santé et sécurité au travail



Cours 3 : Bûcheronnage élargi – 10 jours :

- Savoir-faire avancé du bûcheronnage
- Utilisation et entretien des moyens techniques
- Protection de la santé et sécurité au travail



Cours 5 : Bûcheronnage approfondi – 5 jours :

- Bûcheronnage en comprenant le débardage
- Utilisation et entretien des moyens techniques
- Protection de la santé et sécurité au travail



Cours 4 : Sylviculture – 5 jours :

- Soins culturaux
- Utilisation et entretien des moyens techniques
- Protection de la santé et sécurité au travail



Cours 2 : Premiers secours – 2 jours :

- Organisation des secours
- Porter secours